

DEMANDE DE RESERVATION DE LOCAUX (pour les personnes externes à l'UniNE)

● **Informations sur la ou le locataire :**

Organisme/entité (en majuscules) : Nom (en majuscules) : Prénom (en majuscules) : Adresse : No de téléphone : e-mail :	
---	--

● **Dates de réservation et locaux souhaités :**

du (JJ/MM/AAAA) : de (00:00) : au (JJ/MM/AAAA) : à (00:00) : Type de locaux (aula, auditoire, salle) : Nombre de locaux : Capacité (nombre de places) :	
Description de la manifestation :	
<i>(Si un programme de la manifestation existe, merci de le joindre à la demande)</i>	

- J'ai pris connaissance du Règlement concernant la location de l'Aula des Jeunes-Rives et des autres locaux universitaires du 25 février 2019.

Neuchâtel, le

La ou le locataire :

Le régisseur :

.....
(timbre + signature)

.....
(timbre + signature)

**Le contrat dûment complété doit être retourné au régisseur en charge de la réservation.
Une confirmation de réservation sera adressée par le régisseur à la ou au locataire.**

● Informations pratiques :

Equipements techniques dans les locaux :

Grand Ecran (aulas et auditorios)
Beamer HD
Rétroprojecteur
Microphones

Le coût de ces appareils est inclus dans
le prix de location.

Toutes les demandes de prestations seront à
préciser au régisseur lors de la préparation
de la manifestation !

Régisseurs :

Faculté des lettres et sciences humaines – Aula des Jeunes-Rives

M. Arsène LOPEZ
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 10 90
Fax : 032 718 17 01

Régisseur : arsene.lopez@unine.ch

Facultés de droit et des sciences économiques

M. François BOURQUIN
Avenue du 1er-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 10 80
Fax : 032 718 10 01

Régisseur : francois.bourquin@unine.ch

Faculté des sciences

M. Michel Neier
Avenue du 1er-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 27 81
Fax : 032 718 10 01

Régisseur : michel.neier@unine.ch

Organisation d'une collation :

Pour toute utilisation des espaces de restauration, un accord préalable du régisseur est requis. La ou le locataire peut faire appel à un traiteur externe, lequel mettra son propre matériel à disposition. Dans ce cas, la ou le locataire assume l'entière responsabilité de la manifestation (sécurité, rangement, nettoyage, etc.), cela sans avoir recours au personnel de l'UniNE.